

Ecrit par le 5 décembre 2025

Les Parcs Nationaux sont-ils en danger?



Dans le budget prévisionnel 2026 élaboré sous l'ère Bayrou il était prévu un important coup de rabot dans les coûts de fonctionnement des Parcs Nationaux. Un tiers des effectifs serait menacé, les parcs perdraient leur statuts d'établissements publics et l'ensemble des parcs passeraient sous la tutelle de l'Office Français de la Biodiversité. Levé de boucliers du côté des parcs nationaux et pas que... L'économie aura-t-elle raison de ces espaces naturels d'exception?

Un préalable s'impose. En France, il existe d'un côté les parcs nationaux, sur le modèle des grands parcs anglo-saxons. Au nombre de 11, ils ont pour vocation de sanctuariser des espaces naturels d'exception, et sont placés sous la tutelle de l'Etat, aujourd'hui le ministère de la transition écologique. De l'autre côté,

Ecrit par le 5 décembre 2025

les Parcs Naturels Régionaux (PNR), financés par les collectivités locales avec des vocations plus sociauxéconomiques. Dans la région Sud, on compte pas moins de 3 parcs nationaux¹ et 9 PNR². Le coup de rabot qui nous intéresse aujourd'hui concerne les parcs nationaux.

Concernant les parcs nationaux ces mesures se traduiront par une réduction d'un tiers des effectifs

En plein cœur de l'été et dans la fièvre de la course aux diminutions des charges de l'État, les parcs nationaux, comme de nombreuses agences ou opérateurs publics, ont découvert qu'ils n'aillaient pas épargnés par les restrictions budgétaires à venir. Concernant les parcs nationaux elles se traduiront par une réduction d'un tiers des effectifs. « Faire mieux avec autant » affirme la ministre Agnés Pannier-Runacher. En l'occurrence il faudrait plutôt dire « faire plus avec moins ». Pour véronique Caraco Giodano, la secrétaire générale du syndicat national de l'environnement « On s'attaque aux agents publics en leur disant qu'ils sont responsables de la dette ».





Parc National du Mercantour © Dragon.S / CRT PACA

C'est un vaste mouvement de recentralisation des services et opérateurs de l'État ayant une implantation territoriale qui se dessine

Mais au-delà de ces restrictions budgétaires c'est un vaste mouvement de recentralisation des services et opérateurs de l'État ayant une implantation territoriale qui se dessine. C'est le cas des parcs nationaux. Pour Michaël Weber, sénateur socialiste de la Moselle, et Président de la fédération des parcs naturels régionaux : « il s'agit d'une première étape conduisant à la suppression à terme de toutes ces agences ». Les parcs ont écrit à la ministre en soulignant que cette mise sous tutelle par L'OFB était une perte d'autonomie indispensable à leur bon fonctionnement. En effet, en perdant leur pouvoir décision et leur ancrage territorial les parcs nationaux perdront en efficacité. « Il s'agit d'être au plus des prés des acteurs locaux et des problématiques environnementales des territoires », affirment les patrons des parcs nationaux dans leur missive à la ministre. « Les parcs sont des modèles sans équivalent en matière d'intégration des politiques publiques et sont créateurs de valeurs socio-économiques nécessaires pour gérer des territoires exceptionnels qui sont des biens communs » affirment les patrons des parcs nationaux. Ainsi, les parcs ne disposeraient plus de pouvoirs réglementaires, ils devront en référer à l'OFB et ensuite ce sera aux préfets de statuer. Et hop deux étages de plus. C'est toujours cette idée que seul un pouvoir central est capable tout diriger. Circulez il y a rien à voir. Et pour finir de convaincre on avance les économies d'échelle réalisées. Imparable ou presque…en ces temps de disette budgétaire.

- 1. 1 Les parcs nationaux du Mercantour, de Port-Cros et des Calanques
- 2. 2 Les parcs naturels régionaux des Alpilles, des Baronnies provençales, de Camargue, du Luberon, du Mont-Ventoux, des Préalpes d'Azur, du Queyras, de Sainte-Baume et du Verdon

(Vidéo) Le Parc du Luberon participe à la Nuit internationale de la chauve-souris



Ecrit par le 5 décembre 2025



Dans le cadre de la 29e édition de la Nuit internationale de la chauve-souris, le <u>Parc naturel</u> <u>régional du Luberon</u> propose une sortie nocturne ce vendredi 12 septembre à Saint-Saturnin-lès-Apt et dévoile son mini-film autour du mammifère.

La protection de chauves-souris et de leurs gîtes étant un enjeu majeur pour le Parc du Luberon, celui-ci participe à la Nuit international de la chauve-souris avec une sortie nocturne pour découvrir le mammifère, ainsi que la divulgation de son minifilm *Nos voisines invisibles*, réalisé par le photographe et cinéaste local Tanguy Stoecklé.

Une sortie nocturne

Ce vendredi 12 septembre, le Parc propose aux curieux de découvrir 'le monde secret des chauves-souris' à partir de 19h avec une balade contée par Gilles El Baz et un pique-nique. Observation, écoute et explications sur la biologie des chauves-souris seront de mise avec ChirOïko. L'animation est accessible dès 6 ans. Inscriptions ou par mail à l'adresse accueil@parcduluberon.fr ou au 04 90 04 42 00.

Un minifilm sur les chauves-souris

Le photographe et cinéaste spécialiste des chauves-souris et habitant du Luberon <u>Tanguy Stoecklé</u> a réalisé le film *Nos voisines invisibles*. Ce documentaire de 3 minutes, disponible sur YouTube et réalisé en partenariat avec l'<u>Office national des forêts</u> (ONF) avec le soutien de la <u>Région Sud</u>, suit une colonie de petits rhinolophes ayant élu domicile dans un château désaffecté du territoire.



(Vidéo) Parc du Luberon : un projet pour garder les terres agricoles utiles et vivantes



Pour leur projet 'Terres nourricières en plaine de Durance', visant à mutualiser le foncier agricole à l'échelle transcommunale, le <u>Parc naturel régional du Luberon</u>, l'association <u>Au Maquis</u> et l'<u>ADEAR 84</u> proposent des permanences en mairie pour échanger autour du sujet.

Garder les terres agricoles utiles et vivantes, au service d'une alimentation locale, saine et de saison ? C'est ce que vise le projet 'Terres nourricières en plaine de Durance' mené par Parc naturel régional du Luberon et l'association vauclusienne Au Maquis qui accompagnent les communes de Mérindol, Pugetsur-Durance, Lauris, Puyvert et Cadenet dans cette démarche.

Ce projet, réalisé avec le soutien de l'Union européenne et de la Région Sud au travers du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) pour 2024-2028, a pour objectif de mobiliser et mutualiser le foncier agricole à l'échelle transcommunale, pour une alimentation méditerranéenne de qualité en plaine de Durance.

Cinq permanences

Afin d'impliquer les habitants et les élus dans ce projet, le Parc du Luberon, l'association Au Maquis et l'Association pour le développement de l'emploi agricole et rural (ADEAR) de Vaucluse assureront des



permanences dans chacune des communes concernées.

Ainsi, cinq permanences seront proposées jusqu'en janvier 2026 et permettront d'échanger autour des questions de foncier agricole, de productions locales, ou encore d'installation et de maintien des agriculteurs :

- Cadenet le lundi 8 septembre 2025
- Puyvert le lundi 13 octobre 2025
- Lauris le lundi 17 novembre 2025
- Puget-sur-Durance le lundi 8 décembre 2025
- Mérindol le lundi 19 janvier 2026

Cabrières d'Avignon : top départ pour le chantier de centrale photovoltaïque



Ecrit par le 5 décembre 2025



Ce jeudi 28 août, la municipalité de <u>Cabrières d'Avignon</u> a inauguré le chantier de la future centrale photovoltaïque, qui prendra place au lieu-dit 'Le Grand Geas', aux côtés de représentants du <u>Parc naturel régional du Luberon</u>, mais aussi de l'entreprise buccorhôdanienne <u>Tenergie</u>, qui conduit le projet.

De nombreux Cabriérois, mais aussi des élus de communes voisines se sont réunis ce jeudi autour des élus de Cabrières d'Avignon, près de l'école du village, pour lancer le chantier de la future centrale photovoltaïque. Aussi représentés lors de cette inauguration : la <u>sous-préfecture d'Apt</u>, le <u>SCoT Cavaillon – Coustellet – Isle-sur-la-Sorgue</u>, le Parc naturel régional du Luberon, qui a assisté la commune sur les différentes phases du projet, et l'entreprise française indépendante Tenergie, a qui a été confié le projet.

Après près de 5 ans de travail pour ce projet, que <u>Delphine Cresp</u>, maire de la commune, avait présenté lors des dernières élections municipales, la centrale photovoltaïque de Cabrières d'Avignon va enfin voir le jour avec une installation complète des panneaux d'ici la fin de l'année et une mise en service en



février prochain. « Ce ruban coupé marque le début d'une nouvelle ère tournée vers un avenir plus durable afin d'adapter notre territoire aux enjeux d'aujourd'hui et de demain », a déclaré la maire.

Une énergie décarbonée pour la commune

Cette centrale photovoltaïque sera composée de 6 500 panneaux, installés sur 3,8ha, qui permettront une puissance maximale de 5MWc, soit l'équivalent des besoins de 3 000 foyers. Elle sera installée à l'abris des regards sur un terrain en friche au lieu-dit 'Le Grand Geas', où est installée la piste de stock-car.

« Pour reprendre une expression célèbre de notre ancien Président de la République : notre maison brûle, mais nous avons choisi de ne pas regarder ailleurs. »

Delphine Cresp

La future centrale, qui permettra d'alimenter un périmètre de 20km, représentera une offre d'autoconsommation collective qui sera proposée non seulement aux habitants de la commune, mais aussi aux entreprises du territoire afin de baisser leur consommation. Les habitants pourront aussi s'offrir à un financement participatif avec un taux d'intérêt proche de 7%. « Ce projet permettra une économie d'énergie significative sur la facture », a affirmé <u>Stéphane Michaut</u>, Directeur Développement Grands Projet pour Tenergie. De plus, la commune percevra un loyer proche de 110 000€ chaque année grâce à ce projet, soit environ 7% de ses dépenses annuelles.



Ecrit par le 5 décembre 2025



La centrale photovoltaïque s'étalera sur 3,8ha. ©Tenergie / Elmy

Un projet local et environnemental

Ce projet est le fruit d'une collaboration étroite entre la commune de Cabrières d'Avignon, Tenergie, le Parc naturel régional du Luberon, ainsi que d'autres acteurs locaux. Un travail commun qui, bien qu'il ait été fastidieux, est sur le point de voir le jour et représente « un projet exemplaire » selon <u>Eric Pierrat</u>, sous-préfet d'Apt.

« Il nous faut viser l'autonomie énergétique d'ici 2040. C'est une ambition de la <u>Charte du Parc du Luberon</u> que nous réaliserons tous ensemble. »

Noëlle Trinquier, vice-président du Parc et conseillère départementale

Si la future centrale photovoltaïque présente des atouts environnementaux, avec la production d'une énergie décarbonée, son chantier, lui aussi, se fera dans le respect de la nature. La pose des panneaux ne débutera qu'à la fin du mois d'octobre, afin d'attendre le terme de la période de nidification. Aussi, seront



créées des marres pour le crapaud calamite, une espèce protégée car menacée, mais aussi des petits tas de bois pour les reptiles, afin que le site soit recolonisé après la fin du chantier. « Je tiens à remercier les Cabriérois qui nous ont fait confiance en nous donnant les clés nous permettant d'en arriver là aujourd'hui, a conclut Delphine Cresp. Ce projet, c'est grâce à vous qu'il se réalise. Nous pouvons tous en être très fiers. »



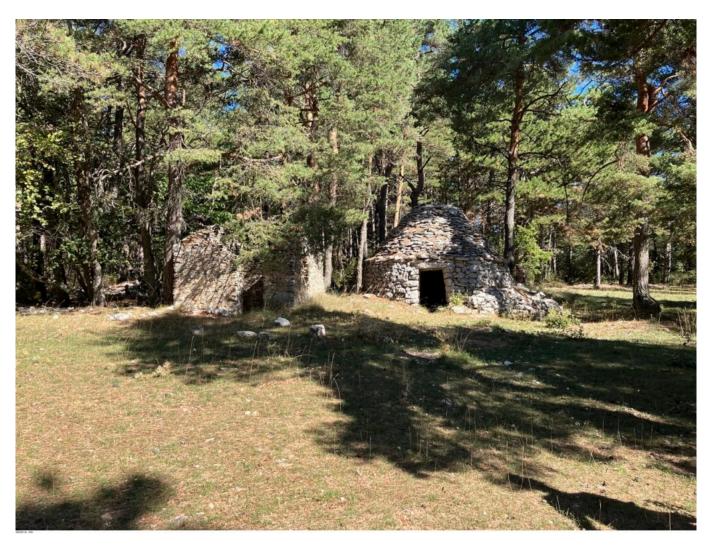
Une partie du site en friche (une ancienne carrière) sur lequel sera installée la centrale photovoltaïque. ©Vanessa Arnal-Laugier / L'Echo du Mardi

(Vidéo) Le Parc du Luberon lance la campagne d'approbation de sa nouvelle



Ecrit par le 5 décembre 2025

Charte



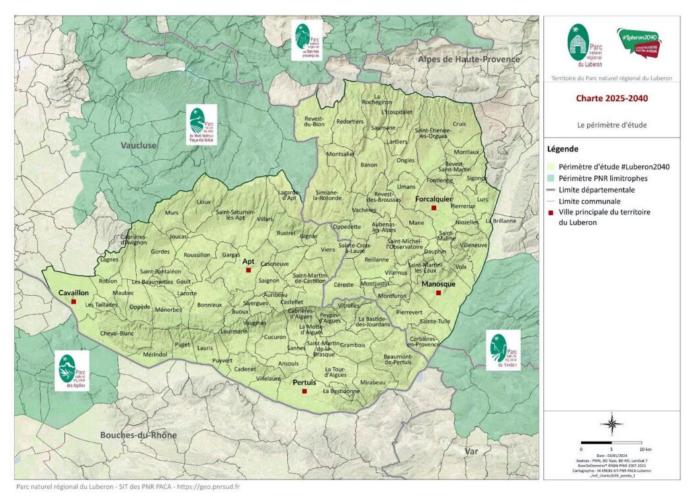
Le <u>Parc naturel régional du Luberon</u> est en train de réviser sa Charte, laquelle est soumise au vote des collectivités du territoire Luberon-Lure. Les élus ont jusqu'au 7 novembre prochain pour approuver la Charte 2025-2040 et adhérer au Parc.

Depuis 2019, le Parc du Luberon procède à la révision de sa Charte, en concertation étroite avec les acteurs du territoire (collectivités, associations, entreprises, citoyens, scientifiques...), et le soutien de la <u>Région Sud</u> afin de renouveler le classement du territoire pour les quinze prochaines années.

À la fin du mois de juin, le Parc du Luberon a lancé sa campagne d'approbation concernant la révision de la nouvelle Charte pour la période 2025-2040. Pour ce faire, le président de la Région Sud, Renaud



<u>Muselier</u>, a lancé la consultation auprès des 100 communes, des 7 EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) et des 2 Départements (Alpes de Haute-Provence et Vaucluse), qui composent le territoire Luberon-Lure.



© Parc naturel régional du Luberon

Au tour des élus de délibérer

Les élus ont jusqu'au 7 novembre pour approuver la nouvelle Charte et adhérer au Parc. Pour le moment, trois communes vauclusiennes ont approuvé la nouvelle Charte 2025-2040 et réadhéré au syndicat mixte de gestion du Parc. Il s'agit des communes de Mirabeau, Rustrel et Saignon.

« Je vous invite à approuver sans réserve la Charte 2025-2040. À dire oui au Parc. Oui à l'intelligence collective. Oui à un Luberon vivant, solidaire et tourné vers demain! »



Dominique Santoni, présidente du Parc

Une fois que toutes les collectivités auront adhéré, ce sera au tour de la Région Sud, responsable de la procédure, de voter à la fin de l'année 2025. « Adhérer au Parc naturel régional du Luberon, c'est refuser de subir et choisir d'agir, a déclaré Renaud Muselier. C'est s'engager pour protéger nos paysages, renforcer l'attractivité de sa commune, et bénéficier de l'expertise d'un collectif qui a fait ses preuves. » Début 2026, le Premier ministre pourra signer le décret de classement.

La Charte 2025-2040

La nouvelle Charte pour les 15 prochaines années ambitionne d'anticiper les évolutions environnementales, sociétales et climatiques afin de les atténuer et/ou de s'y adapter.

Cette ambition se décline en six axes de travail :

- Fédérer les femmes et les hommes pour faire territoire
- Organiser le territoire pour faire de ses singularités un atout
- Préserver les biens communs afin d'assurer l'harmonie d'un territoire vivant
- Promouvoir un mode de développement éco-innovant valorisant les ressources et les talents locaux
- Généraliser des modes de vie résilients, sources de bien-être pour respirer mieux
- Être un passeur de relais pour transmettre les cultures du territoire

Exposition : une plongée au cœur des fleuves, rivières et cours d'eau du Vaucluse



Ecrit par le 5 décembre 2025



L'exposition 'Le Vaucluse, une terre d'eau' est installée à la Maison du Parc à Apt. Elle sera en place jusqu'au mercredi 3 septembre.

Le Parc naturel régional du Luberon et le Département de Vaucluse s'allient pour mettre les rivières, fleurs et cours d'au du territoire en lumière dans une exposition intitulée « Le Vaucluse, une terre d'eau. »

Réalisée par le Département, cette exposition regroupe les photographies de David Tatin et Yannick Gouguenheim, valorisant les milieux naturels, les spécificités des cours d'eau, l'histoire des paysages, la faune et la flore et la fragilité des écosystèmes.

En plus de découvrir les œuvres, les enfants disposeront d'un quizz et d'un carnet pédagogique pour mieux connaître les cours d'eau du département.

Jusqu'au 3 septembre. Entrée gratuite. Maison du Parc. 60 place Jean Jaurès. Apt.

Le Parc du Luberon livre les secrets de



l'alimentation méditerranéenne dans un livret pédagogique



Le Parc naturel régional du Luberon vient de publier un livret pédagogique intitulé « L'alimentation méditerranéenne, son histoire et ses bienfaits » dans le but de rendre accessibles les liens entre l'alimentation et la santé.

Le Parc naturel régional du Luberon a été lauréat du Programme national de l'alimentation (PNA) 2022-2023 avec son projet 'L'alimentation méditerranéenne au cœur des transitions agroécologiques', placant le régime méditerranéen comme fil conducteur de son Projet alimentaire territorial (PAT), revendiquant ses nombreux bienfaits sur la santé humaine et environnementale.

Dans ce cadre, le Parc a réalisé le livret pédagogique « L'alimentation méditerranéenne, son histoire et ses bienfaits : nutrition, santé, environnement, société », en collaboration avec Denis Lairon, directeur de recherche émérite à l'Inserm et expert en nutrition humaine, et avec le soutien du ministère de la Santé et du Département de Vaucluse.

Cet ouvrage de 36 pages a pour objectif de rendre accessibles les liens entre notre alimentation et notre



santé. À l'intérieur, on y trouve des chiffres clés du territoire en termes d'agriculture, des conseils pour mieux s'alimenter et bouger davantage, des explications sur les différentes sources de protéines, lipides, fibres et autres, ou encore des données sur les conséquences de notre alimentation sur l'environnement.

Le livret est <u>téléchargeable gratuitement sur le site du Parc du Luberon</u>, ou bien il est possible de faire la demande la version imprimée auprès de la Maison du Parc à l'adresse mail accueil@parcduluberon.fr



Encore quelques jours pour postuler pour la Garde régionale forestière du Luberon



Ecrit par le 5 décembre 2025



Le Parc naturel régional du Luberon recherche des jeunes entre 18 et 26 ans pour intégrer sa Garde régionale forestière de juin à septembre. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au vendredi 4 avril.

Début mars, la Région Sud lançait un appel à candidature pour sa Garde régionale forestière. 250 postes étaient à pourvoir, dont certains en Luberon. Il reste seulement quelques jours pour postuler afin de pouvoir patrouiller tout l'été dans ce massif, informer les promeneurs et participer aux actions de prévention.

Le Parc naturel régional du Luberon recherche des jeunes entre 18 et 26 ans issus du territoire du Luberon et soucieux de la préservation des espaces naturels. Après une semaine de formation organisée par la Région Sud, les gardes régionaux forestiers iront au contact du public, sur les sites naturels les plus fréquentés comme les crêtes du Grand Luberon, la colline Saint-Jacques à Cavaillon, les gorges de Régalon à Cheval-Blanc, la forêt des cèdres du Petit Luberon, les gorges de Véroncle à Gordes, le Colorado provençal à Rustrel, le sentier des ocres et Ôkhra à Roussillon, le vallon de l'Aiguebrun à Buoux, les gorges d'Oppedette, et bien d'autres lieux emblématiques du Luberon qui offrent un cadre de travail idyllique.



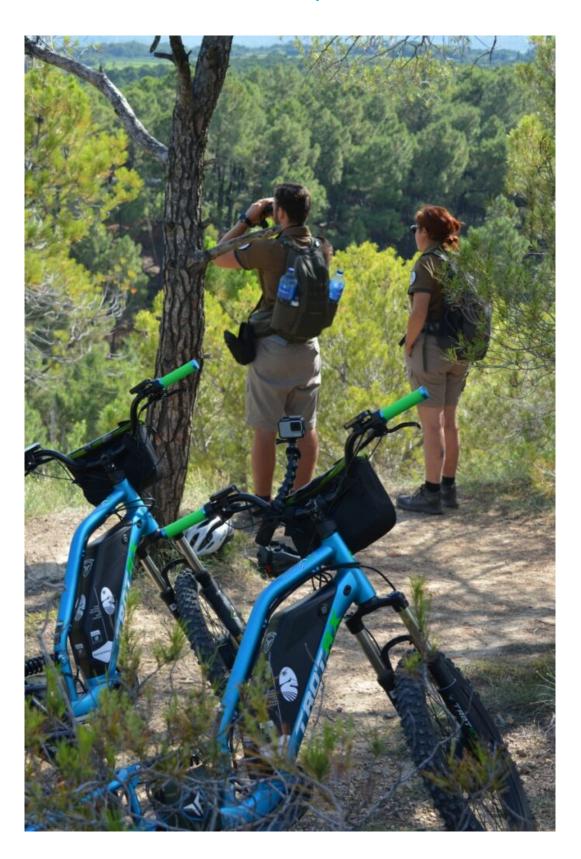
En plus de sensibiliser le public sur les risques incendie et sur la réglementation en vigueur définie par arrêté préfectoral, les gardes devront veiller aux bons comportements des randonneurs vis-à-vis des cigarettes, des barbecues, des détritus, de la protection contre la chaleur, etc, mais aussi relayer l'information sur les éventuels départs de feux vers les services compétents (patrouilles ONF et CCFF, pompiers).

Pour postuler, cliquez ici.

La Région Sud recherche 250 jeunes pour sa Garde Régionale Forestière



Ecrit par le 5 décembre 2025





La <u>Région Sud</u> relance son dispositif de Garde Régionale Forestière pour l'été 2025. 250 postes sont à pourvoir.

Comme chaque année, la Région Sud lance une campagne de recrutement pour sa Garde Régionale Forestière. Les postes à pourvoir sont destinés aux jeunes entre 18 et 25 ans qui devront patrouiller tout l'été dans les massifs, notamment ceux du Luberon et du Mont Ventoux, mais aussi informer les promeneurs et participer aux actions de prévention.

« Protéger notre patrimoine naturel est un devoir et une priorité absolue pour la Région Sud. »

Renaud Muselier, président de la Région Sud

Créée en 2018, la Garde Régionale Forestière s'inscrit dans le plan climat régional et dans le dispositif 'Guerre du feu', afin de préserver les milieux naturels et de prévenir les risques d'incendies. Tous les étés, les gardes régionaux forestiers jouent un rôle clé aux côtés côtés des pompiers, de l'<u>Office national des forêts</u> (ONF) et des acteurs locaux.

« Ce dispositif, que nous avons renforcé au fil des années, est une fierté régionale et un engagement concret pour l'environnement et la sécurité de nos massifs. »

Renaud Muselier, président de la Région Sud

Pour candidater et rejoindre la Garde Régionale Forestière, il suffit de se munir d'un CV, d'une lettre de motivation, et de prendre contact avec le Parc naturel régional ou la structure de son choix. Pour en savoir plus, <u>cliquez ici</u>.